

» EN BREF



ASSURANCE. La direction d'AXA Assurance Maroc a mis en place une procédure exceptionnelle pour l'indemnisation des sinistrés de l'incendie de l'usine Rosamor assurés par la compagnie. Cette procédure consiste en la mise en place d'une cellule d'appui et d'un numéro vert (0 8000 12 12), selon un communi-

qué d'Axa. Composée de responsables des services Accident du travail et Décès, la cellule d'appui a pour mission d'anticiper sur le traitement des dossiers.

SALON. Le Salon de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Immobilier "Iskane Expo" a ouvert ses portes hier et jusqu'au 25 mai à la Foire internationale de Casablanca (OFEC). Promoteurs, entrepreneurs, banques, compagnies d'assurances, artisans et institutions publiques prendront part à ce salon organisé sous l'égide du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca.